

QUESTION ECRITE

Auteur Philippe Germanier (suppl.), PLR
Objet Avenir énergétique
Date 05.03.2018
Numéro 33

Après d'excellentes présentation lors de la journée de l'énergie entre autre de Joël Fournier et d'Andreas Z'raggen, je me pose certaines questions.

Si l'on reprend la présentation de Joël Fournier, l'Etat doit se donner les moyens d'accompagner les acteurs du marché. Et les défis pour le canton sont : Insuffler une culture de l'efficacité énergétique et améliorer l'acceptation des infrastructures nécessaires pour valoriser les ressources énergétiques renouvelables indigènes

D'un autre côté nous avons la vision d'Andreas Z'raggen qui pose le Trilemme de l'énergie de la façon suivante :

Sécurité de l'approvisionnement-Économie-Durabilité/émissions

Il définit encore l'approche systématique: energy systems integration de la façon suivante :

Les ressources énergétiques, électricité thermique fuel et data versus l'utilisateur final, la communauté et le niveau régional. Il cite en exemple le projet de Nordhaven au Danemark

Dans les 50 prochaines années, Nordhaven deviendra un nouveau district avec 40'000 habitants et 40'000 emplois. L'ambition est de devenir l'exemple d'une future ville durable tout en contribuant à l'objectif de la ville de Copenhague de devenir neutre en CO2 d'ici 2025. Le but est de développer de nouvelles méthodes et solutions pour la conception et le dimensionnement du futur système énergétique multi-vecteur rentable.

D'autre part il existe un rapport (2011), sur les effets du changement climatique sur l'utilisation de la force hydraulique qui montre entre autre que la production à long terme baissera probablement dans les centrales à accumulation valaisannes situées à haute altitude, et qu'il y aura des quantités de sédiments qui dépasseront largement les capacités de transport dans les torrents glaciaires.

D'autant qu'une interview dans un journal de Jacob Roger nous dit encore ceci en substance: «le futur de l'hydraulique est aussi lié à la rentabilité des barrages et évolue avec le marché de l'électricité. De plus les changements climatiques pourraient entraîner une modification des cycles de précipitations ce qui aura une influence sur l'exploitation des aménagements hydroélectriques».

Conclusion

Voici donc les questions que je me pose et pour lesquelles j'attends une réponse:

- Comment l'Etat envisage-t-il l'avenir énergétique en Valais?
- Est-ce qu'une étude sur les besoins en énergie tel Nordhaven au Danemark est d'actualité? (Présence de l'EPFL en Valais)
- Avec la sortie du nucléaire, quelles sont les opportunités pour le Valais? Solaire, hydroélectricité, éolien, géothermie?
- Comment gérer professionnellement le patrimoine économique des forces hydrauliques en Valais?
- Est-ce que l'Etat pense que les communes sont capables de maîtriser les problèmes de l'industrie hydro-électrique dû au réchauffement climatique et à l'ouverture du marché? (Cf. les effets du changement climatique sur l'utilisation de la force hydraulique, rapport de synthèse de l'office fédéral de l'énergie, 2011)
- Est-ce que le canton a les moyens et l'organisation pour accompagner les communes (cf. LFH) dans le retour des concessions? (Juridique, industriel, économique, concurrentiel)